



## Unité d'aménagement 051-51

Le dernier calcul des possibilités forestières de l'unité d'aménagement 051-51 a été produit pour la période 2018-2023.

**Il n'y a pas de nouveau calcul des possibilités forestières pour cette unité d'aménagement. Les éléments suivants ont été analysés afin de les mettre à jour.**

Éléments analysés	Effets sur les possibilités forestières
Retrait de 6 430 hectares de lisières boisées riveraines	- 5 000 m <sup>3</sup> /an
Abandon de la limitation de la baisse des possibilités forestières pour les érables et le bouleau jaune appliquée pour 2018-2023	- 2 200 m <sup>3</sup> /an
Retrait de 1 350 hectares d'érablières faisant l'objet d'un permis pour la culture et l'exploitation à des fins acéricoles	- 2 100 m <sup>3</sup> /an
Retrait de 90 hectares de pentes abruptes à l'aide de la cartographie LIDAR	-200 m <sup>3</sup> /an

### Modifications suite à la présentation des résultats préliminaires

Modifications	Effets sur les possibilités forestières
Ajustement au tableau sur la répartition de la superficie considérée au calcul afin d'y intégrer les ajustements aux pentes abruptes de la cartographie LIDAR	Aucun
Intégration de la stratégie préliminaire de production de bois régionale et du budget investi	+ 1 500 m <sup>3</sup> /an

### Répartition de la superficie considérée au calcul par catégorie de territoire

Catégories	Superficie	
	Hectares	%
Superficie totale de l'unité d'aménagement	71 140	100%
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	5 420	8%
Territoire forestier peu productif (30 à 50 m <sup>3</sup> /ha)	0	0%
Territoire forestier exclu de l'aménagement	36 290	51%
Superficie destinée à l'aménagement forestier	29 430	41%

**Superficie des travaux commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)**

Traitements commerciaux (récolte)	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS)	190	150
Coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM)	0	0
Coupe avec réserve de semenciers (CRS)	10	0
<b>Total des coupes totales</b>	<b>200</b>	<b>150</b>
Éclaircie commerciale	0	0
Coupe progressive régulière	0	60
Coupe progressive irrégulière à régénération lente (CPIL)	200	190
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent (CPIP)	140	130
Coupe de jardinage ou d'amélioration	30	110
<b>Total des coupes partielles</b>	<b>370</b>	<b>490</b>
<b>Total des activités de récolte</b>	<b>570</b>	<b>640</b>
% des coupes totales / récolte	35%	23%
% des coupes partielles / récolte	65%	77%

**Superficie des traitements non commerciaux et écart avec 2018-2023 (ha/an)**

Traitements non commerciaux	Superficie annuelle moyenne (ha/an)	
	2023-2028	2018-2023
Ligniculture (essences à croissance rapide)	0	0
Plantation intensive (2 000 plants/ha)	50	10
Plantation de base (1 600 plants/ha)	0	0
Regarni	0	50
% des plantations dans les coupes totales	25%	7%
<b>Total des travaux de reboisement</b>	<b>50</b>	<b>60</b>
Nettoisement	30	0
Éclaircie précommerciale	20	0
Dégagement de la régénération naturelle	40	0
Dégagement de plantation	40	0
Élagage	0	0
<b>Total des travaux d'éducation</b>	<b>130</b>	<b>0</b>
Scarifiage partiel	90	120
Scarifiage en plein	20	0
<b>Total de la préparation de terrain</b>	<b>110</b>	<b>120</b>
<b>Total des travaux sans récolte</b>	<b>290</b>	<b>180</b>

## Budget sylvicole disponible et investi

Le budget disponible dans la modélisation pour cette unité d'aménagement est de 689 400 \$ par année. La réalisation des travaux sylvicoles prévue à la stratégie requiert un budget annuel de **578 500 \$**, soit 84 % du budget disponible.

## Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations, je détermine les possibilités forestières pour ce territoire.

## Possibilités forestières et écart avec 2018-2023

	Possibilités forestières (m <sup>3</sup> bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	28 200	800	0	300	2 900	5 400	8 200	17 400	600	63 800
<b>2023-2028</b>	<b>24 500</b>	<b>900</b>	<b>0</b>	<b>300</b>	<b>3 700</b>	<b>4 300</b>	<b>6 300</b>	<b>15 300</b>	<b>600</b>	<b>55 900</b>
Δ	-13%	13%	-	0%	28%	-20%	-23%	-12%	0%	-12%

## Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul et la détermination des possibilités forestières sont disponibles sur le site Internet du Forestier en chef.

Concernant les possibilités forestières de cette unité d'aménagement, la documentation antérieure à la période 2018-2023 peut être consultée dans la section *Archives* sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021

Modifiée le 14 mars 2022